

**Compte rendu**  
Non exhaustif et succinct  
**Réunion CSE du 28/02/24**

BLAGNAC, le 06/03/2024

**État des effectifs au 31/01/2024 :**

DAS : 1367 & 130,34 intérimaires  
IBERICA : 188 et aucun intérim  
GMBH (Allemagne) : 90 & 14 intérimaires  
Ylipson : 63  
Chine : 7  
AUSGAEL (USA) : 3  
La tendance sur le volume des recrutements est jugée très favorable en ce début d'année.

**Cyber attaque organismes de tiers payants :**

La cyber attaque qui a visé, fin janvier 2024, les opérateurs de tiers payant Viamedis et Almerys n'a pas impacté notre organisme de mutuelle Viventer.

**Isatis et Hello RH :**

Un retour à la normale ne pourra commencer à être envisagé que lorsque la migration complète des serveurs Derichebourg vers Elior sera terminée.

La fin de la migration est planifiée pour début avril prochain.

**Retraite complémentaire :**

Depuis la fusion de l'Agirc avec l'Arrco en 2019, il n'y a plus de distinction entre les cadres et les non-cadres, seul le salaire intervient dans le montant des cotisations pour la retraite complémentaire.

L'assiette des cotisations Agirc-Arrco, à partir de laquelle sont calculées les cotisations de retraite complémentaire, ne fait donc plus de distinction entre cadres et non-cadres, seuls les éléments de rémunération sont pris en compte.

**Impact Nouvelle convention collective :**

La mise en œuvre de la Nouvelle Convention Collective (NCC) au 1<sup>er</sup> janvier 2024 a concrètement généré :

- 22 passages cadre
- 35 passages de 35H à 39H ont été actés et 8 n'ont pas été signés
- 201 salariés ont bénéficié d'une augmentation de salaire au 1<sup>er</sup> janvier 2024 en raison de l'application des nouveaux salaires minimaux conventionnels.

**Positionnement des RCR 1 :**

Pour les salariés positionnés sur des emplois de A1 à D8.1 et sur des prestations soumises aux fermetures usines, les 5 jours (35H) de RCR 1 à disposition de l'employeur seront positionnés sur la fermeture usine de fin d'année.

Pour **FO DAS** il est important que les salariés puissent anticiper les dates de leurs congés de fin d'année, notre direction va donc se rapprocher prochainement de notre principal client afin de connaître les dates exactes de fermetures usine pour cette fin d'année 2024.

**Adhérer à FO DAS :**

À l'occasion de la mise en application de la nouvelle convention collective, nous avons réalisé des livrets de décryptage, en cours de distribution à nos adhérents, pour tout comprendre de ce qui a concrètement changé (RCR1/2, JRTT, congés payés, congés ancienneté, CET...).



**SCANNEZ MOI**  
**Pour adhérer**

